

37^e ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER
3 au 7 octobre 2023



RESOLUTION SEC/3/10.2022

Objet : Fournir des moyens de communication VHF aux chefs d'îlot et à leurs adjoints

CONSIDÉRANT

Le contexte sécuritaire international marqué par des menaces toujours plus élevées et sérieuses, plaçant la France comme cible prioritaire d'attaques terroristes et autres,

La nécessité d'amélioration du système d'îlotage,

Que les résolutions

SEC/ R.1 /15.03, SEC/ R.1 /10.20, SEC/ R.1 /18.03, SEC/ R.2 /15.10, SEC/ R.2 /17.03

Adoptées à l'unanimité à l'Assemblée des Français de l'étranger sont restées sans réponses,

Le manque de moyens techniques des îlotiers pour remplir leur fonction de manière optimale

DEMANDE

Qu'une circulaire soit publiée afin que les moyens de communication VHF soient systématiquement fournis aux chefs d'îlot et leurs adjoints, et que des tests mensuels soient réalisés.